

convaincu que si l'honorable député de Swift Current-Maple Creek avait appris le français en même temps que j'apprenais l'anglais, à Amos, en Abitibi, où il n'y avait pas deux citoyens de langue anglaise, il comprendrait peut-être mieux, aujourd'hui, l'importance de l'unité nationale.

[Traduction]

M. McIntosh: Monsieur l'Orateur, le député me permet-il de poser une question. Ai-je jamais dit à la Chambre que tous les Canadiens devront parler les deux langues? Je suis de ceux qui ont dit que le bill ne prévoit pas cela. Le député ne devrait pas me prêter pareils propos, car je puis exprimer mes idées moi-même. Il ne devrait surtout pas me prêter des déclarations que je n'ai jamais faites.

M. Caouette: Le député ne pose pas une question, monsieur l'Orateur, il fait une déclaration. Je sais que vous autres, vous n'essayez même pas d'expliquer le bill; vous prétendez simplement qu'il n'est pas constitutionnel.

M. McIntosh: C'est vous qui soulevez maintenant cet argument.

M. Caouette: C'est ce que vous avez dit, il y a un instant.

M. McIntosh: Ce n'est pas vrai.

● (3.20 p.m.)

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, c'est exactement ce que l'honorable député vient de dire. Le bill C-120 est inconstitutionnel. Sur quoi fonde-t-il son affirmation? Il ne le sait même pas. Il désire déférer le bill à la Cour suprême du Canada pour qu'il s'écoule encore six mois ou dix ans avant que tout le monde au Canada reconnaisse l'importance de connaître deux langues. Il est très important qu'elles soient officielles.

Le député donne même une autre raison: Elle a trait aux immigrants qui viennent d'Allemagne, de Pologne, d'Ukraine, etc. Cependant, les immigrants, avant de venir s'établir au Canada, savaient fort bien qu'ici deux langues étaient utilisées, notamment l'anglais et le français, et qu'ils étaient tout à fait libres d'apprendre l'une ou l'autre.

Tous ces immigrants ont été bienvenus au Canada. L'autre jour, j'ai rencontré, au Manitoba des gens de descendance allemande qui parlent l'allemand couramment chez eux. C'est magnifique de les entendre. Toutefois,

[M. Caouette.]

ils ont appris la langue anglaise. S'ils s'étaient établis dans une région française, ils auraient probablement appris la langue française.

Si, pour une raison ou pour une autre, les autorités de la province du Manitoba, de la Saskatchewan ou de n'importe quelle autre province décidaient, dans le domaine de l'éducation, d'enseigner la deuxième langue officielle, il me semble que dans quelques années, la pagaille qui semble vouloir se perpétuer au Canada disparaîtrait rapidement, ce qui permettrait aux gens de mieux se comprendre.

Actuellement, on crée la panique en disant: On n'est pas obligé, la constitution ne le permet pas. Mais le Parlement a l'autorité voulue pour adopter une telle loi, c'est à lui que cela revient. Si quelqu'un veut en contester la constitutionnalité à la Cour suprême, il n'a simplement qu'à présenter ses griefs à ladite cour et poursuivre le gouvernement, s'il y a lieu.

Pour revenir aux immigrants, monsieur l'Orateur, je ne crois pas que le bill C-120 leur enlève quoi que ce soit. Je connais des Ukrainiens, à Rouyn, qui continuent de parler leur langue chez eux et qui utilisent l'anglais couramment. Toutefois, leurs enfants utilisent le français, comme je l'utilise moi-même, parce qu'on le leur a enseigné à l'école. Ceci signifie que dans ma région, les Ukrainiens, les Polonais, les Allemands, ne s'opposent pas à ce que les deux langues officielles soient reconnues. On ne manifeste pas non plus d'opposition dans l'Est ou dans l'Ouest du pays, pourvu qu'on explique aux gens exactement ce dont il s'agit.

Mais, ici, nous entendons toutes sortes de propos. Nous entendons des gens s'élever contre l'utilisation du français, parce que cette langue n'a jamais été reconnue comme langue officielle. C'est probablement dommage que cela ne se soit pas fait à l'époque de sir Wilfrid Laurier, en 1896, car on n'en entendrait plus parler aujourd'hui.

Monsieur l'Orateur, je ne parle pas de «partisanerie» politique, je ne mentionne pas les convictions politiques de qui que ce soit, mais puisque le bill est à l'étude, je suis d'avis que nous devrions reconnaître que les deux langues sont officielles non seulement dans l'Ouest du Canada, mais également dans l'Est, dans la province de Québec comme ailleurs.

Au moment où certaines gens du Québec disent qu'il faut revenir à l'utilisation de la langue française au Québec, nous sommes d'avis contraire. Nous croyons que les deux langues s'imposent, que nous avons besoin d'utiliser les deux langues, car elles favorisent l'épanouissement et surtout le dévelop-